

FKS CSSP CSP



**Le Quality Label
de la CSSP**



Situation initiale

Pourquoi un Quality Label de la CSSP?

La Conception sapeurs-pompiers 2030 définit dix principes dont découlent la vision et la mission de la CSSP.

La CSSP souhaite assumer un rôle prépondérant dans la formation et la formation complémentaire des sapeurs-pompiers, particulièrement en ce qui concerne les principes relatifs à la formation et à la formation complémentaire, l'assurance-qualité et le développement des sapeurs-pompiers.

La CSSP est responsable depuis plusieurs années de la formation des instructeurs sapeurs-pompiers et dispose des connaissances techniques et méthodologiques requises.

Quels sont les objectifs à atteindre avec le Quality Label de la CSSP?

- Harmonisation de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.
- Amélioration constante des processus de formation, également auprès des demandeurs.
- Positionnement de la CSSP en tant que représentante souveraine du service du feu, principalement dans le domaine de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers.

Quels sont les cours susceptibles d'être certifiés?

- Les cours de prestataires dans le domaine de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers



Groupes cibles et profits

A qui s'adresse le Quality Label de la CSSP?

- Aux prestataires de cours de formation et de formation complémentaire des sapeurs-pompiers en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.
- Aux instances des sapeurs-pompiers de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein.
- Aux organisations actives dans le domaine de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers.

Quels sont les profits dans le domaine des sapeurs-pompiers?

- Création d'un instrument pour l'assurance-qualité; vérification des standards de formation de la CSSP pour la formation et la formation complémentaire des sapeurs-pompiers.
- Développement d'un standard élevé de prestations des sapeurs-pompiers par une assurance-qualité continue dans le domaine de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers.

Quels sont les profits attendus par les demandeurs?

- Les cours certifiés répondent aux standards de qualité de la CSSP pour la formation et la formation complémentaire des sapeurs-pompiers orientés en fonction des directives internationales de formation.
- Les cours certifiés ont comme objectif le respect des modèles nationaux pour la formation et la formation complémentaire des sapeurs-pompiers.
- Les cours certifiés assurent aux instances déléguant des sapeurs-pompiers et aux participants aux cours que les standards de qualité de la CSSP sont mis en pratique.
- Le Quality Label de la CSSP permet au prestataire de vérifier si le cours proposé répond aux standards de qualité de la CSSP.



Processus de certification

Quelles sont les instances engagées dans le processus de certification?

Les trois organes concernés assument des tâches différentes avec des compétences et responsabilités clairement définies.

Organisme de certification (organe de coordination)

- Le secrétariat général de la CSSP assume, entre autres, l'administration générale ainsi que le processus de contrôle de la certification.

Auditeurs de la CSSP (organe d'examen)

- Les auditeurs de la CSSP justifient d'une compétence technique élevée de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers (exigence minimale: instructeur sapeur-pompier), peuvent faire valoir d'une expérience de plusieurs années et disposent de compétences sociales élevées.
- Les auditeurs de la CSSP ont suivi avec succès les trois étapes de la procédure de sélection, une formation de deux journées ainsi que l'examen final.
- La réalisation d'examens préliminaires, d'audits de certification et de recertification ainsi que la transmission de rapports détaillés à la commission de certification constituent les tâches des auditeurs.

Commission de certification (organe décisionnel)

- Les quatre régions de coordination sont représentées dans cette commission.
- Les membres sont des experts du domaine de la formation et de la formation complémentaire des sapeurs-pompiers et disposent de l'expérience correspondante.
- La commission de certification prend les décisions relatives à l'examen préliminaire, à la certification et à la recertification.

Comment fonctionne le processus de certification?

- L'**examen préliminaire** consiste à vérifier l'intégralité des informations et documents. L'examen de la pertinence permet de vérifier la présence du lien spécifique aux sapeurs-pompiers ainsi que de l'aptitude à l'intervention. Cette phase se termine avec la décision relative à l'examen préliminaire.
- Un entretien organisationnel préalable se déroule avant la véritable **certification** entre l'auditeur et le demandeur. Cet entretien consiste à élaborer la base de certification de la CSSP, à déterminer la maturité de la certification ainsi qu'à permettre la consultation par sondages de la documentation du demandeur. L'audit se déroulera ensuite. La phase de certification se termine avec la décision relative au certificat.
- L'organisme de certification informera le détenteur du certificat, par écrit et en temps opportun, **au sujet de l'expiration** de la validité du certificat. Le déroulement du processus de cette phase correspond globalement à l'examen préliminaire et à la certification.



Des informations détaillées relatives au processus de certification sous

www.feukos.ch/fr/activity/quality-label

Coûts

Que coûte la certification?


Les coûts se montent par cours à 6'000 francs pour 3-5 jours de cours ou 4'000 francs pour 1-2 jours de cours par cours, taxe sur la valeur ajoutée et frais de l'auditeur non compris.

Que coûte la recertification?

Les coûts se montent à 2'000 francs par cours, taxe sur la valeur ajoutée et frais de l'auditeur non compris.

Faut-il envisager des coûts supplémentaires?

Il est envisageable de compter avec des coûts supplémentaires dans certains cas isolés, p. ex. si un spécialiste externe doit être engagé ou si la certification se déroule à plusieurs endroits. Les demandeurs reçoivent dans chaque cas une offre particulière.

 Une liste détaillée des coûts supplémentaires éventuels sous www.feukos.ch/fr/activity/quality-label

Informations complémentaires

Quelle est la durée de validité du certificat?


Cinq ans. Le détenteur du certificat sera informé, en temps opportun et par écrit, au sujet de l'expiration de la validité du certificat.

Comment le certificat ou le label peut-il être utilisé?

De manière illimitée dans le domaine des relations commerciales (dans la correspondance ou sur Internet à titre d'exemples).

Les décisions de la commission de certification peuvent-elles être contestées?

Les décisions peuvent faire l'objet de contestations écrites déposées dans les trente jours et accompagnées des documents décisionnels pertinents.

 Des informations plus détaillées ainsi que les documents normatifs sous www.feukos.ch/fr/activity/quality-label

La Coordination suisse des sapeurs-pompiers

Les membres de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP ont formulé les objectifs, tâches et standards des intérêts communs dans la conception Sapeurs-pompiers 2015 ainsi que dix principes relatifs à l'organisation du domaine du service du feu dans les cantons et la Principauté du Liechtenstein.

Les membres de la CSSP organisent leurs sapeurs-pompiers sous leur propre souveraineté en respectant ces principes et en assurant la capacité de prestations des sapeurs-pompiers en tant que formation de première intervention pour la protection de la population, à l'avenir également.

- 1** Coordination et traitement des questions politiques, organisationnelles, techniques et financières représentant des intérêts communs dans le domaine du service du feu en tant que tâche publique des cantons et de la Principauté du Liechtenstein;
- 2** Promotion de la collaboration entre les cantons et la Principauté du Liechtenstein ainsi qu'avec la Confédération dans le domaine du service du feu;
- 3** Information et documentation des cantons et de la Principauté du Liechtenstein concernant les questions d'intérêt national relatives au service du feu;
- 4** Attribution de mandats et tâches à des tiers ainsi que détermination des obligations, conditions et financements qui leurs sont liés.

En cas de questions et d'intérêt éventuel pour un entretien de consultation sans engagements, prière de prendre contact avec la:

Coordination suisse des sapeurs-pompiers CSSP
Organisme de certification Quality Label
Christoffelgasse 6
3011 Berne
Tél. 031 505 11 18
info@feukos.ch
www.feukos.ch/fr/activity/quality-label